



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

assurance dépendance

Question écrite n° 73284

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la multiplication des problèmes découlant des contrats d'assurance dépendance. Ces contrats, s'adressant à toute personne qui ne bénéficierait pas d'un capital ou d'un revenu lui permettant de financer les besoins liés à la dépendance, suscitent parfois de vives incompréhensions. C'est en effet souvent au moment où les personnes qui les ont souscrits pensent pouvoir prétendre aux bénéfices de ces contrats qu'elles découvrent qu'elles en sont exclues du fait de l'application de certaines de leurs clauses. Proposés par des sociétés d'assurance, des mutuelles santé ou des institutions de prévoyance, la passation de ces contrats se fait bien souvent par l'intermédiaire d'agents ou de conseillers dont les objectifs sont éminemment commerciaux. Ces contrats sont parfois construits et rédigés de manière peu transparente : c'est ainsi que certains d'entre eux ne présentent leurs clauses d'exclusion qu'en toute dernière page du document, de manière très peu visible et dans des termes pouvant porter à confusion. Ces clauses d'exclusion sont, pourtant, le premier motif d'incompréhension parmi les assurés et mériteraient, de ce fait, une visibilité et une clarté optimale. On dénombre aujourd'hui en France plus d'un million de personnes dépendantes et le quasi-doublement de la population âgée de plus de 85 ans d'ici à 2015 pourrait entraîner une augmentation de 25 % du nombre de dépendants. Il lui demande ainsi quelles mesures elle entend prendre afin de contribuer à une meilleure lisibilité et un meilleur encadrement des contrats d'assurance dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73284

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2554

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)